

LA CARGAISON DE VERRERIE AUGUSTEENNE DE L'ÉPAVE DE LA TRADELIÈRE (Iles de Lérins)

Michel Feugère et François Leyge

L'enquête menée il y a quelques années sur l'état de la recherche française en matière de verrerie antique avait notamment fait apparaître les importantes lacunes de nos connaissances en matière de diffusion commerciale du verre et d'identification des ateliers. C'est dans le cadre de cette problématique que nous avons entrepris l'étude du mobilier de la Tradelière, la plus importante cargaison de verres antiques actuellement connue sur les côtes françaises. Cet ensemble nous a paru le plus propice à nous permettre d'élucider les problèmes d'origine du verre augustéen découvert en Gaule, ainsi qu'à en préciser l'évolution typo-chronologique et les caractéristiques techniques. Comme on le verra, toutes les questions posées sont loin d'être résolues; il n'en demeure pas moins que la Tradelière fournit un point fixe, une référence fondamentale pour l'étude des plus anciennes productions verrières importées en Méditerranée occidentale à l'époque romaine.

1. Le gisement

L'épave de la Tradelière (aux Iles de Lérins) a fait l'objet de trois campagnes de fouilles entre sa découverte (1971) et 1985; elle n'est encore que peu connue des archéologues, car elle n'a bénéficié, jusqu'à ce jour, que de présentations générales dues aux fouilleurs, Patrick Fiori et J.-Pierre Joncheray, et au responsable actuel du site, A. Pollino⁽¹⁾.

La cargaison du navire présente un faciès original, distinct de tout ce qu'on connaît actuellement sur des gisements analogues (mais les épaves contemporaines demeurent très rares). Elle comprend, en plus des verres, de la vaisselle à parois fines en quantité importante, des amphores vinaires (9 types différents, de provenances diverses: Dr. 2/4 de Cos, amphores de Chio, de Rhodes, même d'Espagne et d'Afrique du Nord); et enfin une très importante quantité de noisettes (qui ont formé, sur une grande partie du gisement, une couche parfois épaisse de près d'un mètre). Le verre actuellement disponible pour étude (la plus grande partie a malheureusement été dérobée il y a quelques années), provient exclusivement des fouilles récentes (depuis 1985). Il s'agit de vases entiers, mais très corrodés par l'eau de mer, découverts en groupes que les fouilleurs considèrent comme correspondant à des caisses, et qui ont été retrouvés loin des amphores, à l'avant du navire, en même temps que des lots de céramiques à parois fines.

La chronologie du naufrage, d'abord placée dans la dernière décennie du I^{er} s. av. notre ère, nous semble pouvoir être remontée au tout début de l'époque augustéenne, peut-être dans le courant de la décennie 30-20 av. notre ère.

2. La cargaison de verres

Les verres de la Tradelière consistent exclusivement en coupes apodes, facilement empilables: on a retrouvé à plusieurs reprises deux ou trois bols encore emboîtés les uns dans les autres, sans distinction de forme ou de couleur. Lors de l'emballage, chaque bol a dû être séparé du suivant par un isolant organique, comme de la mousse, mais on n'en a retrouvé aucune trace. Le lot recueilli en 1985 consiste en 67 récipients, de conservation inégale: aucun exemplaire n'est intact, le milieu marin ayant entraîné la disparition des minces paroi de verre partout où elles n'étaient pas assez épaisses (et notamment en bas de la panse); mais on conserve encore l'empreinte en vase de plusieurs coupes, empilées ou non, ce qui nous permet de connaître le profil complet de chacune des formes attestées sur le site. Nous en avons distingué quatre:

- 1: bol hémisphérique lisse, à décor gravé (généralement un sillon interne sous la lèvre);
- 2: bol ouvert à lèvre rectiligne très oblique (avec généralement 2 sillons internes gravés sous la lèvre);
- 3: bol hémisphérique à carène interne et lèvre déversée vers l'extérieur;
- 4: bol ouvert à carène interne et côtes externes en relief.

Les couleurs représentées dans notre échantillonnage sont limitées: verre décoloré (transparent à légèrement laiteux); violet (du plus clair, presque transparent, à la teinte soutenue); bleu turquoise; et enfin jaune clair à miel, voire brun pour les verres les plus épais.

La répartition de ces formes dans le lot conservé n'est pas représentative de la cargaison, car on sait par exemple que les coupes côtelées dominaient dans le mobilier des premières fouilles, alors qu'elles sont minoritaires dans le lot de 1985. Mais la mise en corrélation des formes, des décors gravés, des couleurs et des diamètres permet en revanche d'apprécier la très grande cohérence de cet échantillonnage. Par exemple, les diamètres des coupes, répartis en classes de 5 mm, fournissent un histogramme regroupé en pic autour des 120 mm: cette concentration traduit une normalisation très poussée de la production, qu'il est tentant de rapprocher de l'emploi de moules ou, du moins, de formes normalisées (voir plus loin).

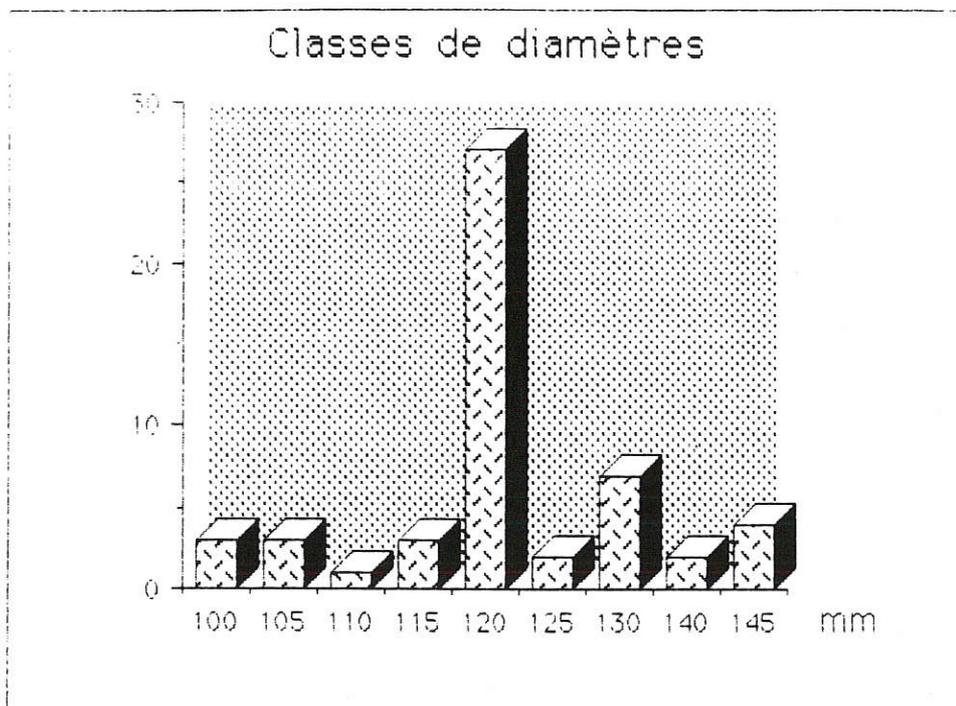


Fig. 1 - Diamètres des coupes de la Tradelière (sans distinction de formes) par classes de 5 mm.

Pour être homogène, cette production n'en obéit pas moins à des règles précises en ce qui concerne l'emploi d'une couleur, clairement associée à une forme particulière. C'est ce qu'illustre un autre histogramme faisant apparaître à la fois le taux de représentation de chaque forme (mais cette valeur, basée sur le mobilier de 1985, n'a pas de valeur significative sur l'ensemble de l'épave), et la répartition des couleurs pour chaque forme. On s'aperçoit d'une part que tous les verres violets se retrouvent dans la forme 1, et d'autre part que tous les bols côtelés (forme 4) sont en verre jaune à brun-miel. Les autres formes ne sont pas connues en quantité suffisante pour que les occurrences fournissent une donnée utilisable.

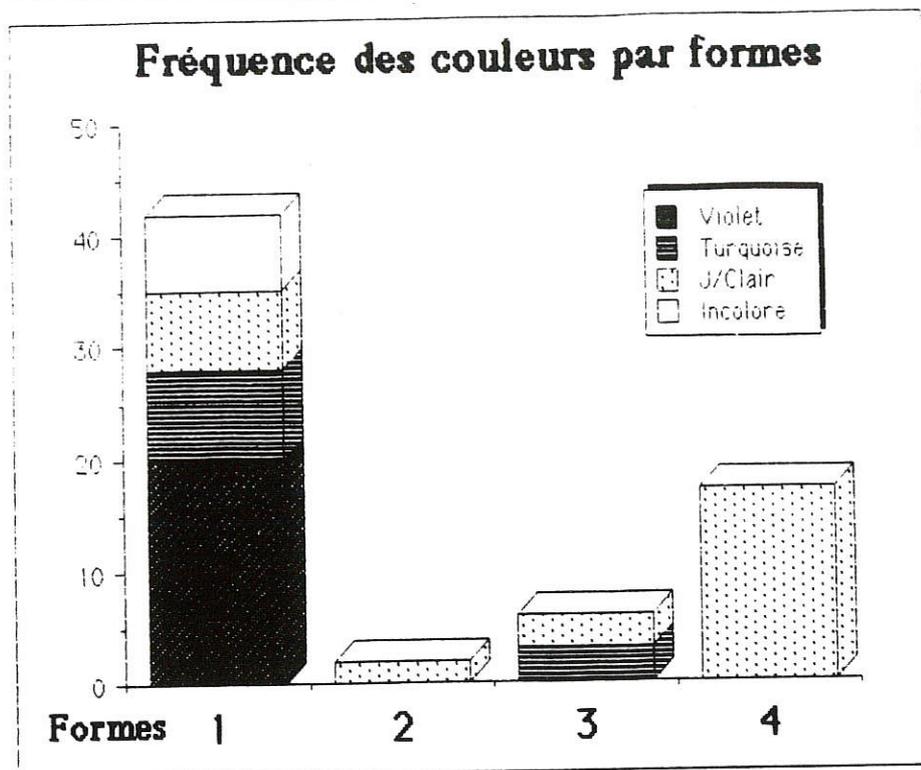


Fig. 2 - Répartition des couleurs par formes.

3. Premières conclusions

Ces deux exemples, pris parmi d'autres, montrent suffisamment que la cargaison de la Tradelière représente un ensemble dont on a toutes les raisons de penser qu'il correspond à la production d'un seul et même atelier. Il n'y a donc pas lieu d'isoler certaines séries, comme les coupes côtelées, du reste de la cargaison, et l'ensemble des verres peut être considéré comme ayant une origine unique.

La provenance de ces verres doit néanmoins rester, pour le moment du moins, question ouverte: ce n'est qu'après l'étude de tous les mobiliers du navire qu'il sera possible de tenter une reconstitution de son parcours. On se bornera, dans le cadre de cette note, à mettre en relief les arguments qui plaident en faveur d'une origine orientale plutôt qu'italique:

- le répertoire des formes de verres de la Tradelière se place dans la lignée d'une longue tradition hellénistique bien attestée sur les sites du Moyen-Orient (Tel Anafa) (mais c'est aussi le cas, pour autant qu'on le sache, des premières productions italiques);

- le bateau de la Tradelière vient probablement d'Orient (noisettes, dattes, amphores orientales): est-ce un hasard si la seule cargaison de verre connue à cette époque provient de l'un des rares bateaux dont on puisse penser qu'il a traversé la plus grande partie de la Méditerranée d'Est en Ouest ?

- le reste de la cargaison semble, à première vue, assez pauvre en mobilier de provenance italique assurée; la provenance des parois fines (seule catégorie envisageable représentant une masse de marchandise significative) n'est pas encore connue avec certitude.

Sur le plan technique enfin, les verres de la Tradelière sont au centre de la problématique, non encore résolue, concernant le mode de fabrication de tous les verres hellénistiques dits "coulés" (*cast wares*). L'état de corrosion avancé de la plupart des pièces limite beaucoup la

portée des observations que l'on peut faire sur leur technique de fabrication. Plusieurs points méritent cependant d'être soulignés:

- les quelques fonds conservés à la Tradelière sont extrêmement minces; de même pour les parois qui, dans leur très grande majorité, ont disparu. Seuls ont subsisté les parties les plus épaisses des coupes, les lèvres, qui atteignent encore aujourd'hui 3 à 4 mm d'épaisseur. Cette particularité constitue un argument pour la thèse du flan de verre posé sur une masse d'argile (sorte de moule interne), et porté au four jusqu'à fusion partielle: le verre se concentre par gravité, au niveau du bord de la coupe, et non du fond comme on l'observerait en cas de soufflage.

- toutes les bulles visibles dans l'épaisseur du verre sont rondes, non étirées, ce qui confirme l'observation précédente.

- les sillons gravés sont obtenus par abrasion (sur disque rotatif ?)

- les côtes enfin semblent avoir été formées une par une par pincement de la matière vitreuse encore malléable: on observe de nombreuses irrégularités et des traces assez nettes de l'instrument utilisé.

La technologie de ces verres ignore donc çà la fois le soufflage et le "pressage-moulage" qui semble avoir été utilisé pour la fabrication en série des coupes côtelées italiennes au I^{er} s. de notre ère. Il s'agit néanmoins d'un procédé autorisant une certaine forme de production en série, le répertoire des formes étant volontairement limité aux profils les plus facilement transportables.

Enfin, l'évaluation de la place tenue par ce type de verre dans le commerce méditerranéen de la deuxième moitié du I^{er} s. avant notre ère demeure un champ d'observation presque vierge. Il faut en effet distinguer entre les formes anciennes, épaisses, largement diffusées dans l'aire gréco-italienne méditerranéenne (et les dessins publiés ne permettent pas toujours de trancher), et ces reprises tardives, d'époque augustéenne. Les couleurs, souvent décrites de façon peu précise dans les publications, devraient constituer un critère utile de détermination. Il reste à vérifier si les verres "coulés" tardo-républicains, voire augustéens, qui sont signalés en assez grand nombre sur les sites hellénistiques de Méditerranée occidentale, appartiennent bien à la même production que la Tradelière. Sur les sites terrestres, ces verres semblent assez rares (absent du *Limeset* en particulier d'Oberaden, entre 15 et 9 av. J.-C); on les connaît à Lyon et à Vienne (St-Romain-en-Gal) entre 30 et 10 av. notre ère, mais ils ne représentent jamais sur ces sites qu'un apport très minoritaire, et disparaissent par la suite.

Si certains de nos lecteurs connaissent des niveaux archéologiques, bien datés de l'époque augustéenne, dans lesquels apparaissent des verres de type La Tradelière, ils nous rendront le plus grand service en voulant bien nous les signaler, afin que nous puissions faire état de leurs observations dans la publication définitive des verres de La Tradelière.

Note:

1/ P. Fiori et J.-P. Joncheray, L'épave de la Tradelière; premiers résultats des fouilles entreprises en 1973, dans *Cah. Arch. Subaq.* IV, 1975, p. 59-69; A. Pollino, L'épave de la Tradelière, dans *L'exploitation de la mer* (VI^e Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire, Antibes 1986), Juan-les-Pins 1986, p. 171-189.

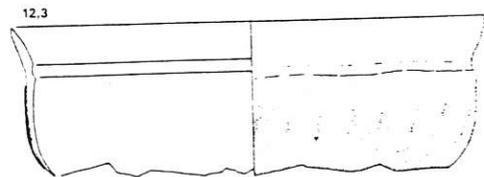
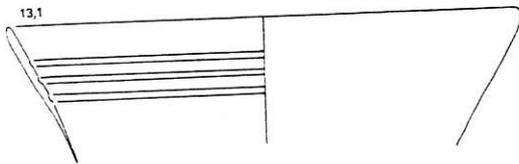
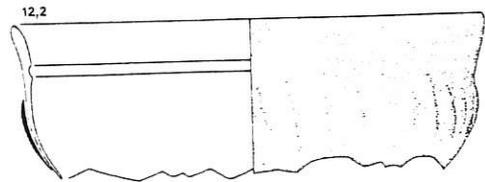
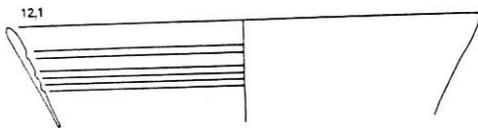
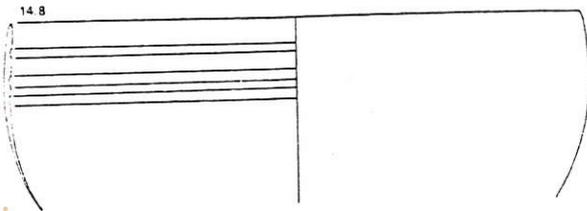
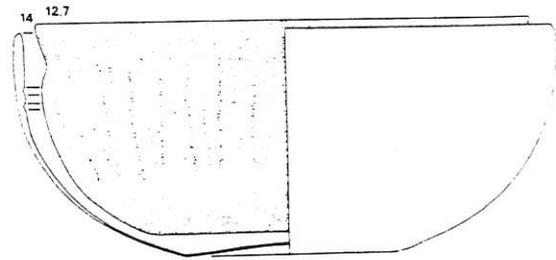
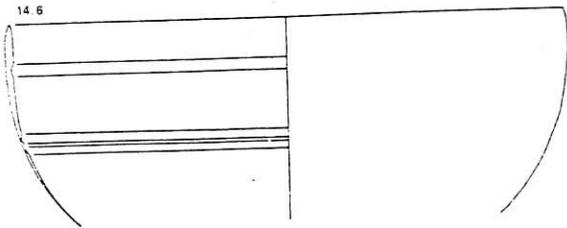
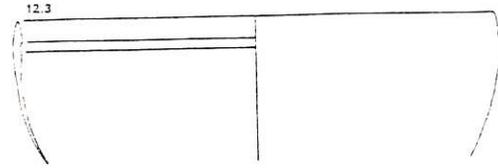
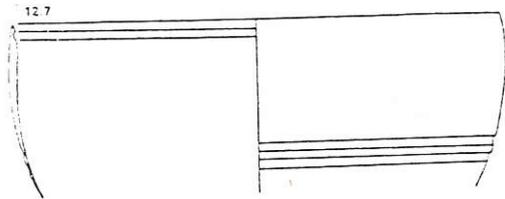
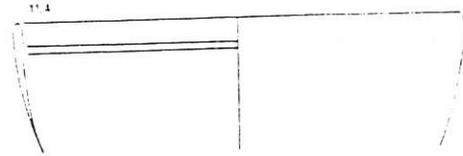
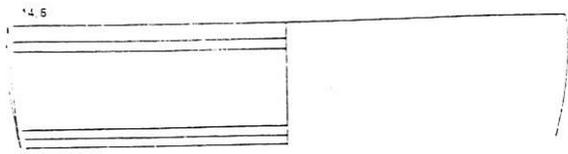


Fig. 3 - Echantillonnage des formes de verres attestées à La Tradière